



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2025-664

PUBLIÉ LE 29 OCTOBRE 2025

Sommaire

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris / Service de la coordination des affaires parisiennes

75-2025-10-29-00001 - Arrêté modifiant l'arrêté

n°75-2025-01-14-00027 portant désignation des personnalités appelées à siéger dans le troisième collège des comités des caisses des écoles de Paris?? (2 pages)

Page 3

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

75-2025-10-29-00001

Arrêté modifiant l'arrêté n°75-2025-01-14-00027
portant désignation des personnalités appelées à
siéger dans le troisième collège des comités des
caisses des écoles de Paris



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRETE N°
**modifiant l'arrêté n°75-2025-01-14-00027 portant désignation des personnalités
appelées à siéger dans le troisième collège des comités des caisses des écoles de
Paris**

**Le Préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris,
Grand Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite**

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2511-29 ;
- Vu le livre II du code de l'éducation, notamment les articles L. 212-10 et suivants et R. 212-24 et suivants ;
- Vu la loi n°2017-257 du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°75-2025-01-14-00027 du 14 janvier 2025 portant désignation des personnalités appelées à siéger dans le troisième collège des comités des caisses des écoles de Paris, pour une durée de 3 ans ;
- Vu le courrier de M. Pierre LEHEMBRE, en date du 5 juin 2025, faisant part de sa démission ;
- Vu le courrier de M. François VAUGLIN, maire du 11^{ème} arrondissement de Paris, en date du 29 septembre 2025, proposant la désignation de M. Arthur COURTY pour siéger au sein du troisième collège du comité de la caisse des écoles du 11^{ème} arrondissement de Paris ;
- Sur proposition du préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : à l'article 1er de l'arrêté n° 75-2025-01-14-00027 du 14 janvier 2025 susvisé, les mots : « *Monsieur Pierre LEHEMBRE* » sont remplacés par les mots : « *Monsieur Arthur COURTY* ».

ARTICLE 2 : Les autres dispositions de l'arrêté demeurent inchangées.

ARTICLE 3 : Le préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, et le maire du 11^{ème} arrondissement de Paris, président du comité de la caisse des écoles, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs (échelon de Paris) de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, accessible sur le site Internet de la préfecture: www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france.

Fait à Paris, le 29 octobre 2025

Pour le préfet de la région d'Île-de-France
préfet de Paris et par délégation,
le sous-préfet, directeur adjoint de cabinet
du préfet de région

SIGNE

Marc ZARROUATI